

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE CHARLEVOIX  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Siméon, tenue lundi le deuxième (2<sup>e</sup>) jour du mois de mars 2015, à dix-neuf heures (19 h 00), au 225 de la rue Saint-Léon à Saint-Siméon.

Sont présents les membres du conseil suivants :

Mesdames Diane Dufour et Simone Lepoutre ainsi que messieurs Gilles Harvey, Jean-Guy Harvey, Réjean Hébert et Claude Poulin, sous la présidence de monsieur le maire Sylvain Tremblay.

Est aussi présent monsieur Gérald Bouchard, directeur général adjoint.

Tous formant quorum.

Une première période de questions réservée au public débute à 19 h 01 et prend fin à 19 h 07.

#### **Rés # 15-03-01      ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Tous les membres du conseil municipal ayant pris connaissance de l'ordre du jour suggéré par madame Sylvie Foster, directrice générale, sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'en faire l'adoption.

#### **Rés # 15-03-02      ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 FÉVRIER 2015**

Tous les membres du conseil ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 février 2015, et ce, avec dispense de lecture, une copie conforme leur ayant été remise dans les délais prescrits par le Code municipal de la Province de Québec, sur proposition de madame Simone Lepoutre, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'en faire l'adoption.

#### **Rés # 15-03-03      COMPTES**

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers que ce conseil approuve les comptes de la Municipalité de Saint-Siméon, ci-après présentés et autorise la directrice générale / secrétaire-trésorière, madame Sylvie Foster ou son adjoint à en faire le paiement :

- Comptes (C1502703 à C1502790)	161 495,27 \$
- Salaires et rémunérations des élus	34 078,59 \$
- Frais de déplacement	1 434,23 \$
<b>TOTAL</b>	<b>197 008,09 \$</b>

**Rés # 15-03-04      APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR LES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT INTÉRIEURS DE L'HÔTEL DE VILLE**

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale à procéder à une demande d'appel d'offres publique, relativement aux travaux de réaménagement intérieurs de l'Hôtel de ville.

**Rés # 15-03-05      APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR LES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT EXTÉRIEURS DE L'HÔTEL DE VILLE**

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale à procéder à une demande d'appel d'offres publique, relativement aux travaux de réaménagement extérieurs de l'Hôtel de ville.

**Rés # 15-03-06      ADOPTION DE L'ESTIMÉ DES COÛTS RELATIFS AUX TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE**

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'estimation des coûts relatifs aux travaux de réaménagement de l'Hôtel de ville, au montant de 195 529,36 \$ (taxes incluses). Ce montant inclut une somme de 30 000 \$ (plus taxes), relativement à l'aménagement extérieur (stationnement et gazonnement).

**Rés # 15-03-07      CORRECTION DE LA RÉOLUTION # 14-09-05 - AIDE FINANCIÈRE À LA SDEDS**

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'apporter une correction à la résolution # 14-09-05, ainsi, on aurait dû lire que l'aide financière versée à la Société de Développement Économique et Durable de Saint-Siméon (SDEDS) est pour 2014 au lieu de 2015.

**Rés # 15-03-08      DESTITUTION D'UN POMPIER VOLONTAIRE**

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la destitution de M. Jérémie Harvey comme "pompier volontaire".

**Rés # 15-03-09      REMPLACEMENT DE MATÉRIEL INCENDIE**

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder au remplacement de trois (3) cylindres pour les appareils respiratoires auprès de la compagnie *SPI Santé Sécurité inc.*, au coût de 667,50 \$ chacun (plus taxes).

**Rés # 15-03-10      ANNULATION D'UN COMPTE À RECEVOIR (CRÉANCE DOUTEUSE)**

Sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'annulation du compte client suivant :

- # 928, au nom de *Steeven Gravel*, au montant de 1 794,72 \$.

**Rés # 15-03-11      RATIFIER LA LISTE DES PRIORITÉS DEMANDÉES AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS (MTQ) POUR 2015**

Sur proposition de madame Simone Lepoutre, il est résolu à l'unanimité des conseillers de ratifier la liste des priorités demandées au ministère des Transports du Québec (MTQ) pour 2015.

**Rés # 15-03-12      ACHAT DE LUMINAIRES DE RUE À "DEL" ET DE PHOTOCELLULES**

ATTENDU QUE nous avons reçu sept (7) soumissions, relativement à l'achat de 239 luminaires de rue à "DEL" et autant de photocellules, des entreprises suivantes :

- Guillevin International inc.
- Wesco Distribution Canada LP.
- Électroméga ltée
- Deschênes & fils ltée
- Lumen
- Chinebec International sourcing
- Henri Jean et fils inc.

ATTENDU QUE l'entreprise "*Wesco Distribution Canada LP.*" a soumis le plus bas prix ;

POUR CES  
MOTIFS

sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder le contrat relatif à l'achat de 239 luminaires de rue à "DEL" et autant de photocellules, à l'entreprise ayant soumis le plus bas prix, soit "*Wesco Distribution Canada LP.*", selon l'offre déposée en date du 17 février 2015, au montant de 44 103,84 \$, taxes incluses.

Le devis, comprenant le bordereau de soumission signé, constitue le contrat d'achat.

**Rés # 15-03-13      APPEL D'OFFRES POUR L'INSTALLATION DE LUMINAIRES ET DE PHOTOCELLULES À "DEL"**

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser madame Sylvie Foster, directrice générale, aux fins de procéder à une demande de soumissions publiques relative à l'installation de luminaires de rue et de photocellules à "DEL".

**Rés # 15-03-14            CONDUITE D'AQUEDUC DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de refaire la conduite d'eau potable desservant la bibliothèque municipale, afin que l'édifice soit alimenté à partir de la rue de la Fabrique.

**Rés # 15-03-15            CORRECTION DE LA RÉOLUTION # 14-04-13 - RÉSERVE  
POUR LA DÉCONTAMINATION DE L'ANCIEN SITE DE DÉPÔT  
EN TRANCHÉES (DET)**

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de modifier la résolution # 14-04-13, relative à la réserve servant à couvrir les frais reliés à la disposition des boues des étangs d'assainissement. Nous aurions dû lire " 60 000 \$" au lieu de "80 000 \$".

**Rés # 15-03-16            PAIEMENT D'UNE PARTIE DU SOLDE DU DÉCOMPTÉ #2 POUR  
LES TRAVAUX DE BOUCLAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC  
ENTRE LES RUES SAINT-LAURENT ET CINQ-MARS**

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser madame Sylvie Foster, directrice générale, à procéder au paiement d'une partie du solde du décompte # 2, totalisant 12 563,11 \$ (taxes incluses), relativement aux travaux de bouclage du réseau d'aqueduc entre les rues Saint-Laurent et Cinq-Mars, à l'entreprise *Fernand Harvey fils inc.*, qu'une somme de 7 563,11 \$ (taxes incluses), soit versée, comme recommandé par notre firme d'ingénieur-conseil.

La retenue de 5 000 \$ (taxes incluses), sera versée lorsque toutes les déficiences restantes, soit le marquage des rues de la Fabrique et Saint-Laurent, ainsi que le remplacement du cadre de fonte de la chambre de réduction de pression seront corrigées.

**Rés # 15-03-17            NOMINATION DE TROIS (3) MEMBRES SUR LE COMITÉ  
CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)**

Sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de reconduire les mandats de mesdames Suzanne Carré et Pierrette Latulippe, ainsi que de nommer monsieur Serge Bouchard, comme membres de notre Comité consultatif d'urbanisme (CCU), pour une période de deux (2) ans, soit jusqu'au 7 mars 2017, selon les mêmes conditions que celles édictées à la résolution numéro "05-03-11" et le règlement numéro 17.

**Rés # 15-03-18            CONFECTION D'ENSEIGNES**

Sur proposition de madame Simone Lepoutre, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'embaucher l'entreprise "*Publimage*" pour procéder à la confection des enseignes suivantes, selon l'offre de services déposée le 24 février 2015 (plus taxes), soit :

- enseigne pour le camping municipal et la plage publique (recto)	2 650,00 \$
- lettres et logo pour la place Modesto-Zadra (recto)	495,00 \$
- enseigne pour la bibliothèque municipale Henri-Brassard, l'Église de Saint-Siméon et les Assurances Gagnon & Rochette (recto)	2 875,00 \$
- panneau d'aluminium pour le Centre communautaire Raymond-Marie-Tremblay (recto - mur de la rue des Commissaires)	475,00 \$
- bureau accueil touristique (recto)	95,00 \$
- toilettes publiques au bureau accueil touristique (recto)	95,00 \$
- enseigne halte routière de la rivière Noire (recto - verso)	2 900,00 \$
- Place Modesto-Zadra, Information touristique et Cimetière de Saint-Siméon (recto - verso)	3 250,00 \$
- restauration des enseignes déjà implantées	900,00 \$

Il est de plus résolu de faire l'acquisition d'une enseigne d'identification au *Réseau BIBLIO du Québec (RBQ)*, montrant notre appartenance à celui-ci, au coût de 350 \$ (plus taxes). Cette enseigne sera installée sur le mur extérieur de la bibliothèque municipale.

**Rés # 15-03-19            COURS DE PERFECTIONNEMENT "LES ATTESTATIONS DE CONFORMITÉ : CADRE JURIDIQUE ET CONTENU"**

Sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'inspecteur en bâtiment à suivre l'activité de perfectionnement "*Les attestations de conformité : cadre juridique et contenu*", donné par Me Claude Jean, de la firme Tremblay Bois Migneault Lemay, en collaboration avec l'ADMQ, via le "WEB". Le coût de ladite formation est de 138 \$ (plus taxes).

**Rés # 15-03-20            FÉDÉRATION DES VILLAGES-RELAIS / PRIX INSPIRATION 2015**

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers de soumettre notre candidature aux "Prix Inspiration 2015", mis sur pied par la *Fédération des Villages-relais du Québec*, dans les catégories suivantes :

- Activité artistique, culturelle, sportive ou festive :
  - o pour le Tournoi de hockey d'antan ;
- Promotion :
  - o pour l'élaboration et la mise en fonction des "différentes pages sur les activités municipales" sur le site *Facebook* de la municipalité ;
- Aménagement :
  - o pour la mise en place de toilettes publiques accessibles 24 heures sur 24.

**Rés # 15-03-21      BAIL RÉGULARISANT LE LOT DE GRÈVE ET EN EAU PROFONDE AU QUAI DE PORT-AU-PERSIL**

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser monsieur le maire, Sylvain Tremblay et madame Sylvie Foster, directrice générale, à signer le bail (2014-030, Réf. : 4121-02-86-0279) du lot de grève et en eau profonde servant d'assise au débarcadère, à l'enrochement et au quai de Port-au-Persil ainsi qu'à ses infrastructures, situées sur la propriété du gouvernement du Québec à même le lit du fleuve Saint-Laurent.

**Rés # 15-03-22      BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE – ACHAT DU "RAYONNAGE"**

ATTENDU QUE nous avons demandé trois (3) propositions, relativement à *l'achat de rayonnage pour la bibliothèque municipale*, auprès des entreprises suivantes :

- Imprimerie de Charlevoix inc.
- Mobilier MBH
- Ray Source.

ATTENDU QUE l'entreprise "*Ray Source*" a soumis le plus bas prix ;

POUR CES  
MOTIFS

sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder le contrat relatif à *l'achat de rayonnage pour la bibliothèque municipale*, à l'entreprise ayant soumis le plus bas prix, soit "*Ray Source* ", selon l'offre déposée en date du 18 février 2015, d'une somme de 11 145,51 \$, incluant les composantes, les frais de transport et d'installation (plus les taxes).

**Rés # 15-03-23      BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE – ACHAT DU "MOBILIER"**

ATTENDU QUE nous avons demandé trois (3) propositions, relativement à *l'achat du mobilier pour la bibliothèque municipale*, auprès des entreprises suivantes :

- Imprimerie de Charlevoix inc.
- Mobilier MBH
- Ray Source.

ATTENDU QUE seule l'entreprise "*Mobilier MBH*" a déposé un prix ;

POUR CES  
MOTIFS

sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder le contrat relatif à *l'achat du mobilier pour la bibliothèque municipale*, à la seule entreprise ayant soumis un prix, soit "*Mobilier MBH*", selon l'offre déposée en date du 12 février 2015, au montant de 4 875,65 \$, incluant les frais de transport et d'installation (plus les taxes).

**Rés # 15-03-24            PAIEMENT DÉCOMPTE NUMÉRO # 3 - RÉAMÉNAGEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

ATTENDU QUE            l'entreprise *Chabot Construction* nous a soumis, une facture au montant de 113 414,64 \$ (taxes incluses), relative à la réfection de la bibliothèque municipale (Projet : MSA 13-0032-4-1), pour les travaux réalisés en date du 24 février 2015;

ATTENDU QUE            madame Sylvie Foster, directrice générale, a transmis ladite facture à notre chargé de projet, M. Philippe Harvey, de la firme Harp Consultant, pour étude et recommandation de paiement;

POUR CES MOTIFS        sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité procède audit paiement, conditionnellement à la recommandation de notre chargé de projet, M. Philippe Harvey, de la firme Harp Consultant.

**Rés # 15-03-25            RATIFIER LES DIRECTIVES DE CHANGEMENT RELATIVES AUX TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA BIBLIOTHÈQUE**

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de ratifier les directives de changement ci-dessous mentionnées relatives aux travaux de rénovation de la bibliothèque municipale, soit :

- Directive A-10	Tapis et plinthe cage d'escalier	1 495,20 \$
- Directive A-11	Aire de rangement – Comptoir	annulée
- Directive A-11-R.1	Aire de rangement – Comptoir	704,89 \$
- Directive A-12	Finition du bureau des assureurs	4 942,95 \$
- Directive ME-01-R.1	Déplacement du comptoir	annulée
- Directive ME-01-R.2	Déplacement du comptoir	3 298,29 \$
- Directive ME-03	Drainage AC	897,10 \$
- Directive S-05	Colonnes existantes à enlever	448,00 \$

**Rés # 15-03-26            DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC**

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser madame Christine Dufour à présenter une demande d'aide financière dans le cadre du "*Programme d'assistance financière aux manifestations locales pour la Fête nationale du Québec 2015*".

c.c.                            SNQ de La Capitale.

**Rés # 15-03-27      CONCOURS "PRIX DU PATRIMOINE DE CHARLEVOIX 2015"**

Sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de participer au concours "*Prix du patrimoine de Charlevoix 2105*" en s'inscrivant dans les catégories suivantes :

- Conservation et préservation :      La restauration de la Chapelle de Baie-des-Rochers
- Interprétation et diffusion :      Mur commémoratif au centre communautaire Raymond-Marie-Tremblay.

**Rés # 15-03-28      CONCOURS POUR L'EMBAUCHE D'UN PRÉPOSÉ À L'ACCUEIL ET GARDIEN AU CAMPING MUNICIPAL**

Sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à un concours visant l'embauche d'un *préposé à l'accueil et gardien*, pour combler un poste de saisonnier à temps complet, de la mi-juin à la mi-septembre, soit seize (16) semaines au minimum. Les exigences seront celles établies dans notre " Politique sur les conditions d'emploi 2014 - 2019 ".

**Rés # 15-03-29      DEMANDE DE RABAIS AU CAMPING MUNICIPAL PAR DES PROPRIÉTAIRES NON DOMICILIÉS**

Suite à une demande de la part de deux (2) propriétaires non domiciliés dans notre Municipalité, sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de n'apporter aucune modification à la résolution # 14-10-27, fixant les tarifs du camping municipal pour 2015.

**Note                      SEMAINE DE RELÂCHE 2015**

Monsieur le maire Sylvain Tremblay fait mention des activités qui sont organisées par la municipalité pendant la *semaine de relâche 2015*.

**Rés # 15-03-30      CONTRAT SOCIAL AVEC LA "FADOQ"**

Sur proposition de madame Simone Lepoutre, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser monsieur le maire à signer le contrat social que nous a été présenté par le Réseau FADOQ (anciennement Fédération de l'Âge d'Or du Québec).



**Rés # 15-03-31 NOUVEAU BRANCHEMENT SUR LE RÉSEAU D'ÉGOUT**

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser M. Steeve Bherer à se brancher sur le réseau d'égout municipal. Ce dernier devra obtenir, du ministère des Transports du Québec (MTQ), les permis nécessaires pour traverser la route 138 (rue Saint-Laurent). La municipalité devra être avisée au moins une (1) semaine à l'avance de la date du branchement.

**Rés # 15-03-32 PROLONGEMENT DE LA ZONE DE 70 KM/H SUR LA ROUTE 170**

ATTENDU QUE nous avons reçu, de contribuables qui ont érigé leur nouvelle résidence dans un même secteur de la route 170, une demande aux fins de réduire la limite de vitesse dans ce tronçon ;

ATTENDU QUE ces résidents ont, pour la plupart, des enfants en bas âge ;

ATTENDU QUE la sécurité de ces enfants est primordiale;

ATTENDU QUE les camions lourds circulent à une vitesse beaucoup trop élevée dans ce tronçon et que leurs conducteurs doivent mettre le "frein moteur" la plupart du temps, ce que nous tentons de contrôler depuis plusieurs années ;

ATTENDU QUE plusieurs véhicules ont l'habitude de se stationner le long de ce secteur de la route 170, dû au fait que des gens vont se baigner dans la rivière Noire, située à proximité de celle-ci ;

POUR CES  
MOTIFS

sur proposition de madame Simone Lepoutre, il est résolu à l'unanimité des conseillers de demander au ministère des Transports de revoir leur décision aux fins de prolonger la limite de vitesse de 70 km/h sur une distance d'environ 700 mètres, étant donné l'ajout de nouvelles constructions.

c.c. Mme Caroline Simard, Députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré

**Rés # 15-03-33 DONS, COTISATIONS ET/OU SUBVENTIONS**

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de verser les dons, cotisations et/ou subventions ci-après :

- |   |             |
|---|-------------|
| - Association bénévole de Charlevoix :<br>service de la "popote roulante"           | 2 040,00 \$ |
| répertoire des ressources de Charlevoix   | 5,00 \$     |
| - Tourisme Charlevoix, cotisation annuelle pour la municipalité (plus taxes)        | 4 428,90 \$ |
| - TVCVM, entente de partenariat 2015  | 500,00 \$   |
| - La Fédération québécoise des Municipalités (FQM),<br>cotisation 2015 (plus taxes) | 1 242,28 \$ |
| - Les Arts et la Ville, cotisation annuelle (plus taxes)                            | 100,00 \$   |

## **CORRESPONDANCE :**

- **GOVERNEMENT DU CANADA**  
Subvention accordée dans le cadre du programme "Nouveaux Horizons" pour les aînés (PNHA), au montant de 24 535 \$.
- **LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (MMQ)**  
Notre ristourne 2014 s'élève à 6 448 \$.
- **CSST**  
Protection des travailleurs et des travailleuses bénévoles.
- **REMERCIEMENTS :**
  - Service alimentaire et d'aide budgétaire de Charlevoix-Est, pour le prêt de locaux.
  - Opération Nez rouge de Charlevoix-Est.
- **ACHAT DU TRAÎNEAU D'ÉVACUATION ET DE SURVIE**
  - La MRC de Charlevoix-Est, aide financière de 500 \$.
  - La Municipalité de Baie-Sainte-Catherine, aide financière de 50 \$.
- **OFFRE DE SERVICES :**
  - Mme Nathalie Dallaire (camping).
  - Mme Marie-Claude Gauthier (administration).
  - Mme Nadia Chapdelaine (administration).
  - M. Mario Savard (garage, manœuvre).
  - M. Denis Lavoie (manœuvre).
  - M. Pierre-Luc Lizotte (garage, pompier volontaire).
  - Béton Dallaire (machinerie et matériel).

Une seconde période de questions réservée au public débute à 20 h 02 et prend fin immédiatement (aucune question).

## **Rés # 15-03-34      FERMETURE DE LA SÉANCE**

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance.

Il est 20 h 03.

*Moi, Sylvain Tremblay, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut ma signature sur toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

---

Sylvain Tremblay  
Maire

---

Gérald Bouchard  
Directeur général adjoint